

Monsieur Thomas Mulcair
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque est 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Centre du Québec, le 28 octobre 2004
Objet : Demande d'audiences publiques sur la réfection de
Gentilly-2 et de l'agrandissement de son site de
stockage de déchets nucléaires.

Monsieur le ministre,

je sollicite, par la présente, la tenue d'audiences publiques sur la réfection de la Centrale Nucléaire Gentilly-2 et de l'agrandissement de son aire de stockage de déchets nucléaires.

Vivant dans les environs presque immédiat de la Centrale nucléaire de Gentilly-2, je suis très préoccupée par le danger que représente les déchets radioactif. À ce que je sache, nous ne disposons toujours pas de méthode garantie de stockage réellement sécuritaire de ces déchets nucléaires, et encore moins de manière abordable de valoriser ces déchets.

Et c'est bien là le plus absurde de la fabrication de l'électricité par la filière nucléaire. Comment pouvons-nous qualifier ce processus de non polluant alors que nous ne savons pas même encore comment entreposer les résidus de façon à ce qu'ils ne deviennent pas nuisibles (lire mortels) pour la population et ce, dans des conditions dites normales.

Qu'est-ce à dire dans des conditions anormales comme un attentat terroriste? Le site est-il mieux protégé depuis le 11 septembre 2001? Si oui comment et à quels coûts?

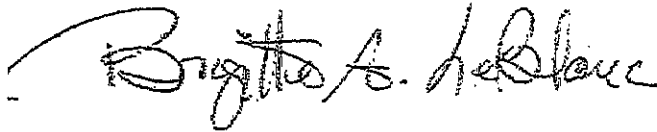
Des audiences publiques nous permettrait d'être mieux informé au sujet de la "dangerosité" de cette technique de production d'électricité par le nucléaire. J'aimerais aussi savoir quel sera le coût total du KW/h sortant de Gentilly-2 en 2011?

Pourquoi courir des risques inutiles en employant des technologies dangereuses alors que les énergies nouvelles sont dorénavant à portée de main.

Vous n'êtes pas sans savoir, que les énergies renouvelables sont elles, sans danger. À 7 cent le KW/h l'éolien est d'or et déjà rentable et du vent, nous en avons, c'est le cas de le dire "à en revendre".

Des audiences publiques permettraient aussi à la population de faire entendre son point de vue à ce sujet.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que saurez porter, j'en suis sûre, à ce dossier.



Brigitte A. LeBlanc